**REGLEMENT DU TOURNOI TOPPING DE LA MAXIMUS CUP**

**Déroulement du tournoi**

Le tournoi de topping de la MAXIMUS CUP se déroule le dimanche 8 décembre à Arles (Palais des Congrès) dans une salle close comprenant seize postes de jeu identiques. Il n’est donc pas nécessaire d’amener un ordinateur personnel.

Ce tournoi se déroule en deux phases ;

**PHASE 1 DEMI-FINALES**

**Les joueuses et joueurs sont répartis en deux tournois (demi-finales) à seize joueurs maximum, en quatre parties à la suite,** une pause incompressible de cinq minutes minimum étant observée entre le départ de la salle du dernier joueur à la fin d’une partie et le début de la partie suivante.

**Première demi-finale : CAMARGUE de 9H30 à 11H15**

**Deuxième demi-finale : RHONE de 11H30 à 13H15**

**PHASE 2 FINALE de 13h30 à 15h45**

**Les qualifiés par les demi-finales retrouvent en finale les qualifiés d’office, pour jouer sept parties, dont trois originales, à la suite,** une pause incompressible de cinq minutes minimum étant observée entre le départ de la salle du dernier joueur à la fin d’une partie et le début de la partie suivante.

**DISTRIBUTION DES PRIX 16H**

Les demi-finales qualifieront pour la finale un nombre X de joueurs venant compléter le panel de qualifiés d’office comprenant :

Tout ou partie des huit premiers du championnat de France de Topping SANS REMPLACEMENT POSSIBLE

Un quota maximum de quatre joueurs étrangers (un joueur maximum par fédération ou confédération, choisi par la Fédération ou confédération en question)

Ainsi il y aura AU MINIMUM quatre joueurs qualifiés lors des demi-finales, et au MAXIMUM douze , six pour chaque demi-finale (chiffre envisageable en tenant compte des inscriptions de 4 qualifiés d’office connues au 28 novembre, Hugo ANDRIEU, Hugo DELAFONTAINE, Gaston JEAN-BAPTISTE, Samson TESSIER)

Au cas où le nombre de qualifiés d’office serait impair, une partie, normale, de départage serait organisée entre deux demi-finalistes, en fonction de leur classement (exemple : s’il y a cinq qualifiés d’office, les cinq premiers de chaque demi-finale sont qualifiés et les deux sixièmes s’affrontent en départage)

La répartition des joueurs dans les demi-finales se fera par tirage au sort le mercredi 4 décembre sachant que des « chapeaux » seront constitués pour éviter des demi-finales déséquilibrées. Il ne sera pas possible, sauf cas de force majeure qui sera tranché par le comité d’organisation, de changer de demi-finales.

Les demi-finalistes seront informés le jeudi 5 décembre de leur participation à la demi-finale RHONE ou à la demi-finale CAMARGUE.

**Temps de jeu et pénalité**      1 minute avec 20 secondes de pénalité

**Nombres et types de parties**

Quatre parties prétirées « normales » pour chaque demi-finale, sept parties pour la finale (les quatre premières normales, les trois dernières originales en sept et huit joker)

**Classement des joueuses et des joueurs**

Les joueurs sont classés en fonction de leur temps total en minutes et en secondes.

En cas d’égalité, les joueurs sont départagés dans l’ordre par

1 Le nombre de tops trouvés.

2 Le total de points de jeu

3 Le nombre de scrabbles trouvés

4 Un tirage au sort

**Frais d’inscription**

Le montant de l’inscription est identique pour tous : **30 euros** (ce prix comprend l’accès à la Maximus Cup dont l’entrée est payante : 10 euros)

**Participants débutants néo-licenciés**

Dans un souci de promotion, le comité d’organisation se réserve la possibilité de sélectionner pour les demi- finales des débutants néo-licenciés en fonction de leurs résultats à des parties Open organisées le samedi dans le cadre de la première journée de la Maximus Cup.

**Conditions de jeu**

Les joueurs seront donc installés sur seize postes identiques séparés d’un mètre. Leur placement fera l’objet d’un tirage au sort. Ils ne changeront pas de place pendant les demi-finales, ni pendant la finale.

Les joueuses et joueurs seront invités à s‘installer quelques minutes avant le début de la partie pour tester leur matériel.

Aucun appareil ou matériel électronique n’est accepté sur le poste joueur (ordi, support, fauteuil) même en position éteinte.

Les joueurs doivent tous démarrer leurs parties en même temps, à l’annonce du directeur de salle.

A la fin de leur partie, les joueurs sont priés de quitter rapidement la salle de jeu et sont invités à rejoindre l’espace grand public et démonstration pour commenter la partie avec les spectateurs.

**Calendrier**

**Vendredi 29 novembre** publication sur le site fédéral des informations pratiques et du règlement de la Maximus Cup.

**Lundi 2 décembre à 21h** clôture des inscriptions imitées à 32 joueurs (au-delà, une liste d’attente sera constituée) et closes sans préavis.

**Mercredi 4 décembre** tirage au sort à la FFSC Paris

**Jeudi 5 décembre** publication de la composition et de l’horaire des demi-finales.

 **Engagement et fair-play des joueurs**

Les participants s’engagent à respecter leurs adversaires, notamment en évitant les comportements bruyants.

Ils acceptent également de participer aux démonstrations, commentaires, interviews, etc…

**Comité d’organisation**

Il est composé des membres du bureau de la FFSc, et de Joan CONTROU, Colas DECRON, Jean DOL, Franck MANIQUANT, Jean-François RAMEL et Samson TESSIER.

**Commission d’arbitrage et d’appel**

Elle sera composée sur place le samedi 7 décembre en fin de journée